

LES MOTS DU DIRECTEUR



Dr Jacques Boncey - Directeur du LNSP

Le Plan Directeur de Santé 2012-2022 du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), dans son chapitre II sur le renforcement du système d'information pour la santé, précise « une surveillance intégrée des maladies et réponses ». Ce sous domaine recoupe l'établissement d'un système de veille et d'alerte précoce fiable, le contrôle des épidémies (établissement d'un système de riposte performant et évaluation des épidémies). L'établissement d'un système de veille et d'alerte précoce fiable : élément essentiel permettant de s'assurer de la surveillance intégrée des maladies et du contrôle des épidémies. Ceci implique le renforcement des capacités du système de surveillance et de laboratoire en conformité avec le Règlement Sanitaire International (RSI).

Le Gouvernement haïtien, à travers le MSPP, a cherché à identifier les domaines d'intervention et les actions prioritaires pour satisfaire aux exigences du Règlement Sanitaire International (RSI). Depuis avril 2018, la Ministre de la Santé, Dr Marie Greta Roy Clément, a sollicité auprès de l'Organisation Panaméricaine de la Santé/l'Organisation Mondiale de la Santé (OPS/OMS) une Évaluation Externe Conjointe (EEC). L'atelier d'autoévaluation s'est déroulé du 26 au 28 mars 2019 en présence de la conseillère régionale en RSI de l'OPS/OMS et des responsables PHE et CHA du bureau pays de l'OPS/OMS.

L'évaluation a noté qu'Haïti, pour répondre aux exigences du RSI, a créé un Réseau National de Laboratoire (RNL) et également un Réseau National de Transport d'Echantillons (RNTE) pour faciliter la surveillance à base de laboratoire. Cette évaluation a aussi souligné que le Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) s'investit à fond dans la lutte contre la résistance antimicrobienne. Avec l'appui des partenaires tels que OPS/OMS et CDC, une coordination multisectorielle intégrant le Ministère de la Santé Publique et d'autres secteurs comme le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), le Ministère de Commerce et de l'Industrie (MCI), le Ministère de l'Environnement (ME), a été mise en place. Un Plan d'Action National de lutte contre la résistance aux antimicrobiens (santé humaine, santé animale, agriculture, alimentation et environnement), conforme au Plan Mondial, a été élaboré.

Certaines recommandations ont été faites dans le rapport d'évaluation pour l'amélioration continue du système existant.

Vers le respect des normes du Règlement Sanitaire International

Le Règlement Sanitaire International (RSI) est un accord juridique international signé par 194 pays dont Haïti pour assurer la sécurité sanitaire mondiale. Le RSI est un important instrument de gouvernance locale en ce qui a trait à la protection contre la propagation internationale des maladies. En effet, l'extension géographique des maladies infectieuses accroît exponentiellement en raison de l'augmentation des échanges commerciaux entre les pays, de la mobilité, de l'interconnexion du monde et de la multiplication des crises sanitaires transfrontalières.

Haïti a démarré avec l'implémentation du RSI en 2008. Un Plan National d'Action pour la mise en œuvre du RSI a été élaboré afin de combler les lacunes dans les capacités existantes. Ces capacités permettent de détecter, d'évaluer, de notifier et de déclarer des événements pouvant constituer une menace pour la santé publique.

Le Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) joue un rôle stratégique en matière de surveillance, de détection, de prévention des maladies et de réponse ainsi qu'en matière de recherche en santé publique. Le LNSP assure la coordination du Réseau National de Laboratoire (RNL). Il a également mis en place un Réseau National de Transport d'Echantillons (RNTE) afin de faciliter la surveillance.

Le LNSP sert de laboratoire de référence. Il est capable de diagnostiquer au moins 10 des maladies prioritaires en utilisant des méthodes de diagnostics modernes et efficaces. Il organise et implémente un programme d'assurance qualité,

assure des formations, élabore les standards et les directives pour les analyses de laboratoire au sein du réseau national.

Le LNSP a consenti de nombreux efforts dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement Sanitaire International (RSI). Par exemple, l'élargissement du plateau technique de diagnostic du LNSP grâce à l'obtention de nouveaux équipements tels le MALDI-TOF et le Viteck. Ce qui facilitera un diagnostic plus rapide de certaines maladies sous surveillance. Plusieurs accords ont été conclus avec des laboratoires situés à l'étranger pour la réalisation de tests spécialisés non-disponibles en Haïti notamment CARPHA et CDC Atlanta. En outre, le LNSP participe au Réseau des Laboratoires de Diagnostic des Arboviroses (RELDA).

Cependant, de nombreux défis restent à relever. Il faut entre autres rédiger et faire approuver des textes de loi pour réguler le secteur laboratoire, diminuer la dépendance financière aux bailleurs, intégrer efficacement le volet approvisionnement en réactifs et intrants de laboratoire au projet SNADI (Système National d'Approvisionnement et de Distribution en Intrants) et créer une structure pour la certification des laboratoires.

A noter, qu'une équipe de mission externe sera en Haïti du 1er au 5 juillet pour une évaluation externe conjointe d'Haïti en matière de règlement sanitaire. Ceci permettra de renforcer les acquis et de s'attaquer aux défis afin développer la capacité d'Haïti à faire face efficacement aux urgences de Santé Publique.

Renforcement des compétences en biosécurité dans les laboratoires en Haïti

Le Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) veut s'assurer que les normes de biosécurité soient appliquées dans tous les laboratoires du réseau national. Pour cela, il a programmé des séances de formation en biosécurité et en biosureté pour des techniciens de laboratoire et le personnel de soutien à travers les dix départements du pays. Ces formations qui ont déjà accueillies plus de 70 participants sont rendues possibles grâce au projet SPHaïtiLab, cofinancé par la Commission Européenne et la Fondation Mérieux.

Trois sessions de formations ont été déjà organisées sur la biosécurité par l'officier de biosécurité du LNSP, Mme Nadine M. Désir. La première session a eu lieu les 22 et 23 avril 2019 au LNSP pour les technologistes médicaux de l'Ouest, du Centre et de la commune de Thiotte situé dans le Sud Est. Ces cadres provenaient de 17 laboratoires différents. Le personnel technique du LNSP a eu droit aussi à une séance de recyclage de leur formation.

L'objectif principal de cette formation est de permettre aux professionnels de laboratoire de remettre à jour leurs connaissances sur les principes de base en matière de biosécurité. Les participants ont pu identifier les éléments clés de la biosécurité, les différents niveaux de risque des agents pathogènes ainsi que les niveaux de confinement y afférents.

Puis, une troisième session a ciblé une vingtaine d'employés de surface travaillant dans les laboratoires de biologie médicale. Ils ont appris comment accomplir leurs tâches de façon sécuritaire et se familiariser avec les pratiques et les responsabilités y relatives.

Cette formation sur la biosécurité doit se poursuivre dans les autres départements du pays. A noter que la biosécurité fait partie des dix axes de la Politique Nationale des Laboratoires d'Haïti lancée officiellement par le Ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP) en 2018. Le respect des normes de biosécurité dans les laboratoires médicaux permet de protéger le personnel, l'environnement et la population contre les risques liés aux agents infectieux et chimiques. En effet, la biosécurité désigne de manière générale l'ensemble des mesures préventives et réglementaires visant à réduire les risques de diffusion et de transmission de maladies infectieuses dans les populations humaines.

LES FORMATIONS

Le Programme BAMS transféré à l'EBM/FMP

Le programme de «Bachelor de Biologie Médicale Appliquée» (BAMS) a été transféré à l'école de Biologie Médicale de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université d'Etat d'Haïti. Une convention de partenariat est en cours de signature entre quatre entités en ce sens. Il s'agit du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) représenté par son laboratoire de référence, le Laboratoire National de Santé Publique (LNSP), de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH), de l'Université Catholique de Lyon, représentant l'Ecole Supérieure de Biologie Biochimie-Biotechnologies et de la Fondation Mérieux.

Le Programme BAMS va donc être intégré et vient renforcer la mise en place de la quatrième année de cours, récemment introduite dans le diplôme de Biologie Médicale, afin d'atteindre le niveau de licence. Une cérémonie de lancement a eu lieu le 8 avril dernier à l'auditorium de la Faculté de Médecine et de Pharmacie. Les cours ont commencé la deuxième semaine du mois d'avril. Au total 21 étudiants de la 4ème année de l'Ecole de Biologie Médicale d'Optométrie de la Faculté de Médecine et de Pharmacie bénéficient de cette collaboration, les cours se déroulent dans les locaux du LNSP et ceux de l'EBM/FMP.

Pendant sept ans le programme BAMS a permis à 126 techniciens de laboratoire d'obtenir le diplôme de Licence

BAMS. Cette nouvelle collaboration vise aussi à faire homologuer les Licences BAMS en tant qu'équivalence de la Licence de Biologie Médicale de l'Etat par le Ministère de la Santé Publique et de la Population.

Déjà implémenté au Mali de 2007 à 2017, le BAMS est entré en Haïti à la suite du séisme en 2011 pour se terminer en 2018. Le BAMS visait surtout à renforcer les compétences théoriques et pratiques des techniciens supérieurs de laboratoire déjà en poste depuis plus de trois ans, venant de différents départements du pays.



Les étudiants de la 4ème année de l'EBM/FMP assistant à une séance de cours au Laboratoire National de Santé Publique.

Autre formation en bref

Le Laboratoire National de Santé Publique et Global Health Supply Chain (GHSC) de l'USAID ont organisé une formation intitulée « Importance et technique de la calibration de pipette ». Cette formation organisée les 6 et 7 juin 2019 au LNSP avait accueilli une vingtaine de spécialistes de laboratoire et de techniciens de laboratoire.

Cette formation visait à sensibiliser ces cadres sur l'importance de s'assurer régulièrement de la performance des pipettes en faisant l'entretien et la calibration. Les pipettes sont largement utilisées dans les laboratoires, notamment en chimie, en biologie et en médecine pour transporter un volume mesuré de liquide. L'intégrité des résultats repose sur la fiabilité des pipettes.

LES ACTIVITÉS EN CHIFFRE

LNSP devient le Centre National de Référence de l'influenza en Haïti

Le Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) du Ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP) a été désigné Centre National de Référence pour le Système mondial de surveillance de la grippe et de riposte pour Haïti. C'est le Coordonnateur du Programme mondial de lutte contre la grippe de l'OMS, Dr Wenqing Zhang, qui a fait l'annonce le mardi 28 mai 2019. Il a remercié les autorités haïtiennes pour leur confiance, leur soutien et leur engagement envers le Système mondial de l'OMS de surveillance de la grippe et de riposte.

Le Directeur du LNSP, Dr Jacques Boney, s'est réjoui de cette nouvelle et a tenu à féliciter particulièrement le service de Biologie Moléculaire du LNSP dirigé par M. Ito Journal.

« Nous tenons à saluer le travail du chef de service de biologie moléculaire, M. Ito Journal, et son équipe pour la qualité de leur travail », a déclaré Dr Boney.

En 2018, l'OPS/OMS avait dépêché une équipe en Haïti pour évaluer le processus de réalisation des tests Influenza par PCR en temps réel du service de biologie moléculaire du Laboratoire National de Santé Publique d'Haïti. Six éléments ont été pris en compte lors de cette évaluation du Diagnostic Moléculaire des Influenza. Il s'agit notamment des Procédures Opératoires Standards (SOP) disponibles pour la réalisation des tests, du Contrôle de Qualité et de l'Évaluation Externe de la Qualité, de la Gestion des échantillons et des réactifs, de la Maintenance des équipements et du délai de rendu des résultats.

Ce service avait obtenu un score de 95% suite à cette évaluation. C'est ainsi que le Programme mondial de lutte contre la grippe de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a désigné le LNSP comme laboratoire de référence pour la grippe en Haïti. Le Laboratoire National sert désormais de ressource technique pour les autorités

nationales et de point de contact essentiel pour l'OMS sur les questions liées à la grippe.

Le Système mondial de surveillance de la grippe et de riposte compte aujourd'hui 144 Centres Nationaux de Référence (CNR) dans les 117 États membres de l'OMS. Ces centres doivent répondre à certaines conditions imposées par l'OPS/OMS. Ils doivent respecter les normes de sécurité biologique nationales et internationales applicables au traitement des virus grippaux, la réglementation nationale et internationale relative au transport des matières dangereuses lors de l'expédition d'échantillons cliniques et d'isolements de virus.

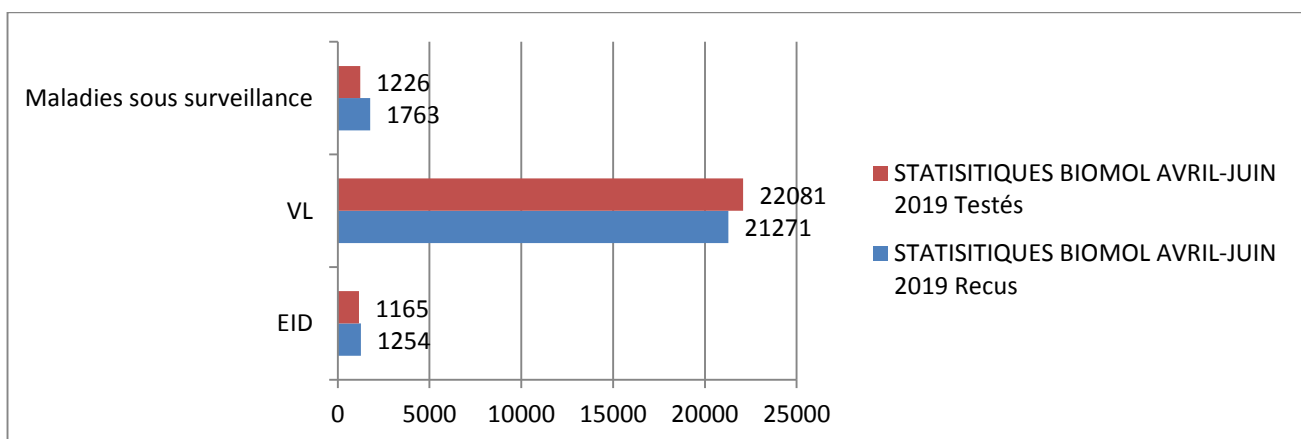
Les CNR doivent aussi satisfaire aux exigences des normes de qualité nationales et internationales applicables ; participer à des programmes d'évaluation externe de la qualité mis à la disposition du Système mondial de surveillance de la grippe et de riposte et maintenir un haut niveau de compétence technique en participant à des formations dispensées.

Existant depuis plus de 65 ans, le Système mondial de surveillance et de riposte de la grippe, compte aujourd'hui 144 Centres Nationaux de Référence d'influenza dans les 117 États membres de l'OMS. Cette structure est le pilier du système mondial d'alerte. Elle est composée de centres collaborateurs de l'OMS et de centres nationaux de lutte contre la grippe travaillant de façon collaborative pour suivre les tendances saisonnières et les virus à potentiel pandémique.

Selon l'OPS/OMS, la grippe reste l'un des plus grands défis mondiaux pour la santé publique. D'après les estimations, 1 milliard de cas, dont 3 et 5 millions de cas graves entraînant entre 290 000 et 650 000 décès respiratoires sont recensés chaque année.

Echantillons reçus et traités par le service Biologie Moléculaire du LNSP

Pour le trimestre d'avril à juin 2019, nous vous présentons le nombre d'échantillons reçus et traités par le service Biologie moléculaire du LNSP. Ces échantillons concernent la Charge Virale (VL) et l'EID (Early Infant Diagnosis). Il s'agit d'un programme de diagnostic précoce du nouveau-né à l'infection au VIH. Puis, les échantillons des maladies sous surveillance qui regroupent : la Diphtérie, les maladies respiratoires, les maladies fébriles, la Méningite, la Pneumonie, et la Coqueluche.



Source :Service Biologie Moléculaire LNSP/M. Ito Journal

ESPACE COLLABORATION

L'enquête HAPHIA lancée officiellement à travers le pays

Le mardi 11 juin 2019, le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) a procédé au lancement officiel de l'enquête HAPHIA (Haïti Population-based HIV Impact Assessment) en présence de l'ambassadeur général du Programme Global SIDA des Etats-Unis, le Dr. Deborah L. Birs, de l'ambassadeur des Etats-Unis en Haïti, Madame Michele Sison, du Directeur a.i. des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) en Haïti, Dr. Samuel Martinez. D'autres partenaires comme l'Institut Haïtien de l'Enfance (IHE), les Centres GHESKIO, l'ICAP et le Westat étaient aussi présents.



Source photo : page facebook MSPP

Selon la Ministre de la Santé Publique, Dr. Marie Greta Roy Clément, cette enquête nationale auprès des ménages a pour objectif d'estimer l'incidence du VIH, la prévalence et la suppression de la charge virale chez les adultes et la prévalence pédiatrique.

« Cette enquête va permettre au MSPP de réorienter son plan de lutte contre le VIH à l'échelle nationale afin de pouvoir accompagner la population de manière plus directe

et plus efficace par rapport aux objectifs 95-95-95 de l'ONUSIDA », a-t-elle précisé.

L'ambassadeur des Etats-Unis en Haïti, Madame Michele Sison, a affirmé, pour sa part, que l'enquête HAPHIA, financée par PEPFAR, permettra d'éclairer le processus décisionnel en matière d'investissements dans les programmes. « Les données de l'enquête HAPHIA aideront toutes les parties prenantes intervenant sur le VIH en Haïti à mieux comprendre l'état de l'épidémie ici, ainsi que l'efficacité des interventions », a déclaré la diplomate Mme Sison.

D'après la Ministre de la Santé, le succès de cette enquête dépend de la participation volontaire des ménages, des participants sélectionnés dans le pays et de tous ceux qui encouragent et soutiennent les équipes d'enquête dans les différents domaines de dénombrement.

Au total 12.491 ménages choisis au hasard seront visités à travers le pays. Les hommes, les femmes et les enfants de 0 à 4 ans et de 10 à 64 ans sont ciblés. Ces ménages seront interviewés par les enquêteurs après avoir donné leur consentement éclairé. Environ 25 128 adultes sont concernés. Tous les participants recevront des informations sur la prévention du VIH au moment de recevoir le test.

Le Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) a comme principale responsabilité d'assurer le contrôle qualité pour les analyses de laboratoire, le Lag avidity et sert de bio-banque à long terme pour les échantillons.

Haïti est le quatorzième pays où se réalise cette enquête. Les résultats devront être disponibles au premier trimestre de l'année 2020. Ils permettront aux décideurs de mieux adapter la réponse aux différents segments de la population.

LES ÉVÈNEMENTS CLÉS

Mi-juillet et début Aout 2019	Formation sur « l'amélioration continue de la qualité du diagnostic du VIH par les tests rapides et le renforcement de la qualité au niveau des institutions sanitaires » en partenariat avec le CDC visant plus d'une cinquantaine de sites.
14 aout 2019	Atelier national d'Évaluation Externe de la Qualité pour la présentation des résultats d'évaluation de 2018.
3 au 5 septembre 2019	Atelier sur le Guide de Recherche en Santé

QUOI DE NEUF AU LNSP

Les employés du trimestre :

Service Sérologie/Virologie- Mme **Yanick Rathon**: Esprit d'équipe, méticuleuse, sens de responsabilité ;

Service Mycobactériologie- M. **Miguel Benoit** : Laborieux, flexible, performant ;

Mention spéciale pour toute l'équipe du service Biologie Moléculaire. Grâce à la qualité de leur travail, le LNSP est désigné Centre National de Référence de l'influenza.

Nouveaux venus : M. **Jéthro Boutin** a été recruté au poste de Coordonnateur de Recherche. Mme **Remercia Charles** a rejoint le service Bactériologie du LNSP comme technologiste médicale. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Départ : M. **Fabiin Orepha** (Chauffeur) et Mme **Ann-Tarah Verneret** (Agent d'achat).

REMERCIEMENTS

Chargée de publication : Marie Ludie Monfort Paul

